

RESULTATS DU CHALLENGE INTERDEPARTEMENTAL

Juges-Arbitres : Thierry DONNET

Responsable de l'épreuve : Martine DRAY

Poussins					
	Aisne	Oise	Somme	Point s	Rang
Aisne					
Oise					
Somme					

Poussines					
	Aisn e	Oise	Somm e	Point s	Rang
Aisne					
Oise					
Somme					

Benjamins					
	Aisne	Oise	Somm e	Point s	Rang
Aisne					
Oise					
Somme					

Benjamines					
	Aisn e	Oise	Somm e	Point s	Rang
Aisne					
Oise					
Somme					

Minimes Garçons					
	Aisne	Oise	Somm e	Point s	Rang
Aisne					
Oise					
Somme					

Minimes Filles					
	Aisn e	Oise	Somm e	Point s	Rang
Aisne					
Oise					
Somme					

Cadets					
	Aisne	Oise	Somm e	Point s	Rang
Aisne					
Oise					
Somme					

Cadettes					
	Aisn e	Oise	Somm e	Point s	Rang
Aisne					
Oise					
Somme					

Cat.	AISNE			OISE			SOMME		
	Tour 1	Tour 2	Tour 3	Tour 1	Tour 2	Tour 3	Tour 1	Tour 2	Tour 3
PF									
PG									
BF									
BG									
MF									
MG									
CF									
CG									
Points	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0			0			0		
Equipe complet									
TOTAL Général	0			0			0		
RANG									



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <http://www.cd62tt.com/ligue.htm>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX ☎ : 03 44 02 42 02

@ : secretariat-beauvais@liguehdfft.fr

Challenge Interdépartemental 2018 Christian DELARUELLE



Dimanche 3 juin 2018 à CHAUNY



**INTERDÉPARTEMENTAUX
DE LA LIGUE HAUTS-DE-FRANCE
Challenge Christian DELARUELLE
Dimanche 3 Juin 2018**

Bonjour,

Après la fusion des ligues du Nord Pas de Calais et de Picardie, une première édition des interdépartementaux à 5 départements a eu lieu le 25 juin 2017 à Breteuil.

Cette nouvelle édition s'est bien déroulée avec beaucoup de combattivité et de solidarité dans chaque délégation permettant aux 5 départements de se rencontrer et de mieux se connaître.

Pourtant, le Pas de Calais puis le Nord ont décidé de ne pas renouveler leur participation.

Les départements picards ont décidé de poursuivre l'aventure des Interdépartementaux à trois.

L'édition 2018 est organisée à Chauny pour parcourir au fil des ans les différents départements. Je remercie vivement le club de son accueil et des efforts faits pour que cette journée perpétue la tradition de rendez vous des départements.

Merci à Thierry DONNET, grand spécialiste du juge arbitrage de cette compétition, d'avoir accepté de la prendre en charge.

Le règlement a été revu pour que la compétition fonctionne avec 3 départements et pour limiter les frais inhérents. Les juniors ont été écartés au bénéfice des poussins en rapport avec les missions des départements de détecter les plus jeunes et laisser à la ligue la gestion des plus grands. Les arbitrages seront effectués par la délégation en attente pour limiter les frais de chaque département.

Alors bienvenue à tous à Chauny pour cette rencontre de nos meilleurs jeunes catégorie par catégorie et que les meilleurs gagnent.

Martine DRAY
Responsable des interdépartementaux

PALMARES DE L'EPREUVE

Année	Lieu	Vainqueur
1979	Amiens	Oise
1980	Beauvais	Oise
1981	Hirson	Oise
1982	Péronne	Somme
1983	Laigneville	Oise
1984	Saint-Just en Chaussée	Oise
1985	Laon	Oise
1986	Amiens	Oise
1987	Compiègne	Somme
1988	La Capelle	Somme
1989	Abbeville	Somme
1990	Gouvieux	Somme
1991	Soissons	Somme
1992	Eu - Mers - Le Tréport	Somme
1993	Beauvais	Somme
1994	Belleu	Somme
1995	Montdidier	Somme
1996	Gouvieux	Somme
1997	Vic sur Aisne	Somme
1998	Albert	Somme
1999	Saint Just en Chaussée	Aisne
2000	Belleu	Somme
2001	Longueau	Somme
2002	Beauvais	Somme
2003	Hirson	Somme
2004	Longueau	Somme
2005	Villers Saint Paul	Oise
2006	Saint-Quentin	Oise
2007	Rue	Oise
2008	Villers Saint Paul	Oise
2009	Laon	Somme
2010	Amiens	Somme
2011	Breteuil	Somme
2012	Laon	Somme
2013	Abbeville	Aisne
2014	Villers Saint Paul	Aisne
2015	Laon	Aisne
2016	Ham	Oise
2017	Breteuil	Nord

COMITE DEPARTEMENTAL : AISNE			
Poussines			
Capitaine(s) : RIBEIRO Isabelle			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts

Responsable départemental: RIBEIRO Isabelle			
Poussins			
Capitaine(s) : DELZARD Olivier			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts

0211987	PUBLIER Solène	Château Th	500
0212216	LAMOTTE Eden	Crouy	500

Benjamines

Capitaine(s) : BRAILLON Joëlle			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
0211952	DELARIVE Faustine	Chauny	500
0212092	REANT Camille	Fresnoy le Grd	500

Minimes filles

Capitaine(s) : MARGARET Bastine			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
0210672	MIRANNE Kelindra	Château Th	500
0210910	BASTIEN Valentine	Buire	708

Cadettes

Capitaine(s) : JORGE Nelson			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
0211640	COCHET Nolwenn	Guise	629
029764	MARTIN Perrine	Buire	746

COMITE DEPARTEMENTAL : OISE

Poussines

Capitaine(s) : SELLIER Michael			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
6022692	LINDJECK Valérie	TT Thourotte	507
6023149	NOUGER Emily	Clermont	500

Benjamines

Capitaine(s) : DUCHAUSSOY Adrien			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
6021092	BLED Gaétane	Breteuil WG TT	998
6021977	DUPONT Emmy	Coudun	520

Minimes filles

Capitaine(s) : MACE Maëlig			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
6022022	LINDJECK Kérianne	TT Thourotte	599
6019197	DOVERGNE Eliana	Breteuil WG TT	547

Cadettes

Capitaine(s) : LEROUX Michel			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
6018732	GRUGEON Laurette	Feuquières	705
6021403	TEXIER Emma	Villers St Paul	676

COMITE DEPARTEMENTAL : SOMME

Poussines

Capitaine(s) : HUCLEUX Aline			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
8019106	MAFILLE ALANIS	ALBERT	501
8018663	TRASCU EMMA	ABBEVILLE	50
			0

Benjamines

Capitaine(s) : DAMAY Firmin			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
8017861	PETITPREZ EMMANUELLE	Albert	50
8019166	WALLE LAURA	Doullens B	0
			50
			0

Minimes filles

Capitaine(s) : REVAUX Romain			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
8019002	WALTI CLEMENCE	Amiens STT	629
8018938	CAILLOT BERENICE	Abbeville	50
			0

Cadettes

Capitaine(s) : LIGNY Christophe			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts

0211789	THIRIOT Alexis	Château Th	507
0211437	ADIASSE Valentin	St Quentin	595

Benjamins

Capitaine(s) : LEROY Gauthier			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
0211097	BENDIER Augustin	St Quentin	805
0211232	DELZARD Mathieu	St Quentin	617

Minimes garçons

Capitaines : EFFIMOV Vitaly			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
029862	DECROIX Léo	St Quentin	1380
0210972	NASR Antoine	St Quentin	993

Cadets

Capitaine(s) : DELCAMBRE Franck			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
0210510	DESTEUQUE François	St Quentin	1128
029627	GAILLARD Alexis	Laon	1049

Responsable départemental: SELLIER Sonia

Poussins

Capitaine(s) : AMBEZA Fabien			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
6022408	DUCROT Théo	Breteuil WG TT	582
6020919	NOIRET Louis	Breteuil WG TT	564

Benjamins

Capitaine(s) : STERCKEMAN Nicolas			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
6021283	BOUCHENEZ Alexis	Villers St Paul	941
6021057	PATELSKI Alissio	EPEV	660

Minimes garçons

Capitaine(s) : ROCCA Tom			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
6020236	CASTERA Philéas	Villers St Paul	1043
9531529	CARDOSO Alexandre	CGSOTT	951

Cadets

Capitaine(s) : PLUVION Mickael			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
6019207	FARDEL Kylian	Breteuil WG TT	2026
6020941	NEUILLET Alexis	BCL Oise TT	1445

Responsable départemental: HUCLEUX Aline

Poussins

Capitaine(s) : MAUPIN Dimitri			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
8019250	DUBURCQ SIMON	Amiens STT	500
8018511	MANGIN WYATT	EPPEVILLE	500

Benjamins

Capitaine(s) : TRASCU Daniel			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
8017280	TRASCU Luca	Abbeville	1121
8017358	BOYARD TOM	Amiens STT	959

Minimes garçons

Capitaine(s) :			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts
8016478	BELGUEUL QUENTIN	Mers	1143
8018419	LANGLET FLORIAN	Albert	790

Cadets

Capitaine(s) : LEIGNIER Aurélien			
N° Licence	NOM Prénom	Club	Pts

8017415	PETIT EMY	Ribemont	844
8016803	WARLUZELLE EMMA	Flixecourt	59 2

8014940	BELGUEUL Adrien	Mers	1601
8018074	FORTIER THEO	Amiens STT	1414

CHALLENGE INTERDEPARTEMENTAL « Christian DELARUELLE » REGLEMENT

Mise à jour le 10/04/2018

Article 1 - GENERALITES

Compétition par équipes opposant les trois Comités Départementaux (Oise, Somme et l'Aisne), dénommée **CHALLENGE INTERDEPARTEMENTAL « Christian DELARUELLE »**. Cette épreuve annuelle se déroule sur la journée en un lieu unique de 8 tables, lieu indemnisé par le département d'accueil.

L'organisation se fait alternativement dans les différents départements de la Région. La délégation qui ne joue pas arbitre les matchs. La délégation comporte un responsable et si possible 8 coaches. Elle sera organisée par un JA désigné et rémunéré par le département qui accueille. Chaque délégation peut se différencier par un textile commun à tous les participants. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge de chaque délégation.

Article 2 - CATEGORIES

Chaque Comité présente 8 équipes soit 16 joueurs si elle est au complet.

- une équipe de deux joueurs (PG)
- une équipe de deux joueurs (PF)
- une équipe de deux joueurs (BG)
- une équipe de deux joueurs (BF)
- une équipe de deux joueurs (MG)
- une équipe de deux joueurs (MF)
- une équipe de deux joueurs (CG)
- une équipe de deux joueurs (CF)

Article 3 - QUALIFICATION DES JOUEURS

Chaque délégation ne peut comporter qu'un maximum de trois joueurs mutés arrivant d'un autre département. Chaque joueur doit être licencié dans un club affilié au Comité Départemental concerné à la date de la compétition. Possibilité de sur-classement dans la catégorie strictement supérieure. En cas d'équipe incomplète, les joueurs présents disputent leurs matchs.

Article 4 – COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe est formée de deux joueurs disputant les simples et le double.

Article 5 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION

- Conditions matérielles : mise à disposition de 1 table par catégorie et de balles plastiques d'entraînement
- Pointage des équipes 30 minutes avant le début de la compétition
- Tirage au sort d'un numéro pour définir l'ordre des rencontres pour chaque catégorie
- Chaque rencontre se dispute sur une table
- 5 matchs par rencontre
- Matchs au meilleur des 5 manches de 11 points
- Ordre des matchs autres catégories : A-X, B-Y, AB-XY, A-Y et B-X (4 simples + 1 double)
- Tous les matchs sont joués

Article 6 – POINTS PARTIE

Chaque match gagné rapporte 1 point match à l'équipe.

En cas d'absence d'un adversaire, match gagné sur le score de 3 manches à 0.

Article 7 – POINTS RENCONTRE

Pour chaque rencontre, l'équipe obtenant le plus de points match est gagnante et remporte 2 points rencontre, la perdante 1 point.

Une équipe incomplète ne marque pas de points rencontre, l'équipe adverse remporte 2 points même en cas de défaite.

Article 8 – CLASSEMENT DES EQUIPES PAR CATEGORIE

Pour chacune des 8 catégories, les 3 équipes sont classées selon les critères successifs :

1. Cumul du nombre de points rencontre
2. Quotient des points matchs gagnés / points matchs perdus (départage général)
3. Chaque fois qu'une ou plusieurs équipes ne peuvent pas être classées, il convient de recommencer la procédure du départage, décrite ci-après, de manière chronologique, pour celles restant encore à égalité :
 - a. en cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées en faisant le total de leurs points rencontres sur les rencontres disputées entre elles
 - b. en cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées suivant le quotient des points matchs gagnés / points matchs perdus sur les rencontres disputées entre elles;
 - c. en cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées suivant le quotient des manches gagnées / manches perdues sur les rencontres disputées entre elles
 - d. en cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées suivant le quotient des points manches gagnés / points manches perdus sur les rencontres disputées entre elles

Article 9 – CHALLENGE « Christian DELARUELLE »

Le Challenge est remis en jeu chaque saison et est attribué au Comité ayant le plus de points selon l'addition des critères suivants :

- 1 point par match gagné
- 3 points par délégation de joueurs au complet

Chaque fois qu'une ou plusieurs équipes ne peuvent pas être classées, il convient de recommencer la procédure du départage, décrite ci-après, de manière chronologique, pour celles restant encore à égalité :

- a. en cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées suivant le quotient des points matchs gagnés / points matchs perdus sur les rencontres disputées entre elles;
- b. en cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées suivant le quotient des manches gagnées / manches perdues sur les rencontres disputées entre elles
- c. en cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées suivant le quotient des points manches gagnés / points manches perdus sur les rencontres disputées entre elles

Article 10 – RECOMPENSES

- Pour les 3 premières équipes de chaque catégorie des médailles or, argent et bronze.
- Pour les 3 premiers Comités du CHALLENGE « Christian DELARUELLE », le challenge existant et 1 coupe pour le comité vainqueur.

2^{ème} Challenge interdépartemental Hauts-de-France

40^{ème} picard

Dimanche 03 juin à CHAUNY

ORDRE DES RENCONTRES

Pointage à 9h30 pour un début à 10h

Composition d'équipes du 1^{er} tour : 9h45 précises

Composition d'équipes du 2^{ème} tour : 12h00 précises

Composition d'équipes du 3^{ème} tour : 14h30 précises

CATEGORIE	10h00 – 12h00	12h30 – 14h30	14h45 – 16h45
Poussines	OISE - SOMME	SOMME - AISNE	AISNE - OISE
Poussins	SOMME - AISNE	AISNE - OISE	OISE - SOMME
Benjamines	AISNE - OISE	SOMME - AISNE	OISE - SOMME
Benjamins	OISE - SOMME	AISNE - OISE	SOMME - AISNE
Minimes filles	AISNE - SOMME	OISE - AISNE	SOMME - OISE
Minimes garçons	SOMME - AISNE	OISE - SOMME	AISNE - OISE
Cadettes	SOMME - OISE	AISNE - SOMME	OISE - AISNE
Cadets	OISE - AISNE	SOMME - OISE	AISNE - SOMME

Les équipes tirées en 1^{ère} position se voient attribuer la lettre A

Les équipes tirées en 2^{ème} position se voient attribuer la lettre X

A partir de 17h00 : remise des récompenses

